



education.gouv.fr

Accueil > Le Bulletin officiel > Bulletin officiel > 2013 > n° 24 du 13 juin 2013 > Enseignements primaire et secondaire

Enseignements primaire et secondaire

Actions éducatives

2014 : Les commémorations du Centenaire de la Première Guerre mondiale

NOR : MENE1314396N

note de service n° 2013-094 du 7-6-2013

MEN - DGESCO B3-4

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux directrices et directeurs académiques des services de l'éducation nationale

L'année 2014 verra débuter le cycle des commémorations nationales et internationales du Centenaire de la Première Guerre mondiale. Ce cycle s'inscrit dans plusieurs enjeux mémoriels de première importance : compréhension d'une épreuve qui engagea l'ensemble de la société française, transmission de cette mémoire aux Français d'aujourd'hui, hommage rendu à ceux qui vécurent la guerre et firent le sacrifice de leur vie. Enfin, les enjeux culturels et patrimoniaux invitent à appréhender le conflit dans la perspective d'une histoire nationale et européenne partagée.

L'éducation nationale prend pleinement part à cette commémoration et s'applique à transmettre aux jeunes générations l'histoire et les mémoires de ce conflit. Le ministère de l'éducation nationale est membre fondateur du Groupement d'intérêt public (GIP) « Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale » chargé de mettre en œuvre les commémorations de 2014. Ce dernier accompagne la coordination des projets pédagogiques menés par les classes et les établissements par le biais des comités académiques du Centenaire pilotés par les référents académiques « mémoire et citoyenneté ». Dans ce cadre et en lien avec les programmes d'enseignement, vous accorderez une attention particulière à la commémoration du Centenaire de la Première Guerre mondiale au sein des écoles et des établissements scolaires, en insistant particulièrement sur la dimension internationale et le lien intergénérationnel.

1 - Dimensions pédagogiques de la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale

Le travail pédagogique tiendra compte des quatre objectifs définis par l'inspection générale de l'éducation nationale :

1.1 Insister sur la force de l'événement

Il conviendra de faire comprendre aux élèves comment le déclenchement de la guerre a constitué un événement qui a dépassé tout ce que les contemporains avaient pu imaginer et qui a entraîné la France, l'Europe et le monde dans un conflit caractérisé par une violence de masse à une échelle sans précédent.

1.2 Mettre en exergue l'épreuve nationale

Il s'agira de rendre sensible la dimension d'épreuve nationale de ce conflit dans toutes ses composantes (expérience combattante, mobilisation de l'ensemble de la société civile) avec ses très lourdes conséquences ultérieures (démographiques, politiques, économiques, culturelles, etc.) et d'évoquer également les effets du conflit sur la société française.

1.3 Avoir une approche interdisciplinaire et ouverte sur les mémoires portées par d'autres pays

Il sera important de mettre en évidence la traduction de ce conflit dans la littérature, les arts, le patrimoine et le paysage même de la France. Il conviendra également de confronter les élèves avec les mémoires contemporaines d'autres pays qui ont été engagés dans le conflit.

1.4 Faire le lien avec la Seconde Guerre mondiale et le développement de l'idée européenne

Il conviendra enfin de dégager le caractère destructeur et le terrible coût humain du premier conflit mondial tout particulièrement en Europe, cette dimension de catastrophe européenne n'ayant trouvé véritablement son issue qu'en 1944-1945. En effet, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, qui a poussé à un paroxysme la violence de guerre, les destructions et les massacres de population, s'affirme une prise de conscience que l'Europe est un bien commun et un idéal de paix pour les différentes nations qui la composent.

2 - La Première Guerre mondiale dans les programmes d'enseignement

L'histoire de la Première Guerre mondiale est très présente dans les programmes scolaires et ce, dès le premier degré. Elle est enseignée au cycle 3 de l'école primaire, en classes de troisième et de première des séries générales et technologiques.

Des disciplines autres que l'histoire peuvent également aborder ce sujet, le français, les langues vivantes étrangères et les enseignements artistiques au travers de l'étude de certaines œuvres.

Des démarches pédagogiques transdisciplinaires pourront être également mises en œuvre dans les enseignements d'exploration ou dans différents dispositifs pédagogiques comme l'accompagnement personnalisé ou les travaux personnels encadrés (TPE) : comparaison de plusieurs œuvres littéraires et artistiques d'auteurs français ou de nationalités étrangères, d'hier et d'aujourd'hui, travaux et réflexions sur les patrimoines associés au conflit, etc.

3 - Les actions éducatives spécifiques

Vous veillerez tout particulièrement, dans le cadre des programmes et du temps scolaire appropriés, à associer les équipes éducatives et les élèves aux dispositifs mis en place à l'occasion des commémorations du Centenaire.

3.1 Le concours « Les petits artistes de la mémoire » du Centenaire, pour les écoles primaires

Les classes de CM2 sont encouragées à participer au concours « Les petits artistes de la mémoire » du Centenaire organisé en 2013-2014 par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) en lien avec la DGESCO et la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale. Cette action éducative permet aux enseignants de faire travailler les élèves sur le parcours de guerre d'un combattant de leur commune et d'élaborer un carnet artistique sur le modèle de celui de l'artiste combattant Renefer. Pour cette session particulière de l'année 2013-2014, les équipes pédagogiques sont invitées à porter leurs réflexions sur l'héritage du conflit dans le cadre de la construction européenne contemporaine

eduscol.education.fr/petitsartistesdelamemoire

3.2 L'inscription des classes du second degré dans l'appel à projet « Mémoires héritées, histoire partagée »

Les classes des collèges (4ème et 3ème) et des lycées (2nde et 1ère) sont invitées pour l'année scolaire 2013-2014 à réaliser un projet sur le thème « Mémoires héritées, histoire partagée ». Ce projet doit permettre aux élèves français de découvrir et confronter leurs mémoires locales et nationales du conflit avec des élèves d'établissements étrangers, en particulier européens, engagés dans une démarche similaire. Pour ce faire, les établissements

pourront solliciter l'aide des comités académiques du Centenaire et les délégations académiques aux relations européennes, internationales et à la coopération (DAREIC). Les échanges entre les élèves français et étrangers pourront s'appuyer sur la plateforme de l'action européenne « eTwinning » (<http://www.etwinning.fr/>), portée en France par le centre national de documentation pédagogique (CNDP) et permettant un travail interdisciplinaire à distance.

Le projet pourra conduire à une production commune, sous une forme laissée à la liberté des établissements impliqués (livre, exposition virtuelle, manuel scolaire, etc.).

Chaque projet pourra inclure la réalisation d'un voyage pédagogique permettant aux élèves français et étrangers de se rencontrer sur les champs de bataille de la Première Guerre mondiale. Dans ce cadre, les établissements pourront faire appel au soutien financier des partenaires habituels (collectivités territoriales, fondations, commission bilatérale de coopération pédagogique, etc.)

Une présentation détaillée de l'appel à projet est disponible sur le portail national de la Mission du Centenaire (<http://www.centenaire.org/>). Un calendrier indicatif figure en annexe de la présente note.

3.3 Labellisation nationale des meilleurs projets

Les comités académiques du Centenaire proposeront les projets les plus marquants à la labellisation de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale.

Les projets ainsi reconnus pourront être publiés dans l'espace pédagogique du portail national de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale.

Il appartiendra également à chaque comité académique de trouver les modalités appropriées de valorisation des projets à l'échelle de l'académie.

Par ailleurs, les projets labellisés pourront éventuellement recevoir un soutien de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale en appui des financements traditionnels.

4 - Ressources et partenaires

4.1 Les ressources

- Le CNDP propose des outils pédagogiques adaptés aux programmes scolaires et aux projets pédagogiques transdisciplinaires : <http://www.cndp.fr/>.

- Afin de soutenir la mobilisation des enseignants, l'espace pédagogique du portail de la Mission du Centenaire (<http://www.centenaire.org/>), élaboré en partenariat étroit avec l'inspection générale de l'éducation nationale et le CNDP, propose des ressources disciplinaires pour les enseignants du premier et du second degré. Il publie également une base de données offrant la liste des référents « Centenaire » par académie et département, des éléments sur les offres pédagogiques et culturelles par académie et département et enfin, des présentations des structures nationales et locales pouvant accueillir les enseignants et leurs classes.

Il a également vocation à valoriser les projets déjà réalisés ou en cours de réalisation proposés par des classes ou des établissements scolaires afin de mutualiser les initiatives les plus riches, notamment grâce à une synergie étroite avec la DGESCO et les Edu'bases (eduscol.education.fr/les-edubases).

L'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense (ECPAD) propose de riches fonds iconographiques et un service éducatif adapté à la réception de classes travaillant sur les images de la Première Guerre mondiale : <http://www.ecpad.fr/>.

- L'association « Civisme et démocratie » (Cidem) propose des ressources relatives à l'histoire de la Première Guerre mondiale sur son site itinerairesdecitoyennete.org

- Les équipes pédagogiques sont encouragées à exploiter les nombreuses ressources locales : les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique (CRDP-CDDP) qui sont des « centres ressources » mobilisés dans la préparation des commémorations du Centenaire, les services pédagogiques des archives départementales ou municipales qui peuvent proposer des ateliers pluridisciplinaires ainsi que les nombreux musées et lieux de mémoire qui peuvent accueillir les élèves.

4.2 Les partenaires en soutien

Les différents projets présentés par les classes, les écoles ou les établissements scolaires pourront s'appuyer sur les partenaires de l'éducation nationale :

- la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale accompagne les projets pédagogiques les plus originaux dans le cadre de la mise en place du label « Centenaire » (<http://www.centenaire.org/>). Les comités académiques du Centenaire sont chargés de lui adresser les dossiers qu'ils auront sélectionnés ;

- la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) du ministère de la défense soutient des projets pédagogiques destinés à transmettre la mémoire des conflits contemporains (www.defense.gouv.fr/memoire). Elle finance et accompagne des projets éducatifs dans le cadre d'un partenariat avec le ministère de l'éducation nationale : eduscol.education.fr/cbcp ;

- la fédération André Maginot subventionne chaque année des voyages scolaires sur des hauts-lieux de mémoire et récompense les meilleurs projets. Un prix spécial « Centenaire » sera attribué en 2014 : <http://www.federation-maginot.com/>.

Les équipes éducatives veilleront enfin à associer les élèves aux cérémonies et manifestations locales ou nationales rendant hommage aux combattants et aux victimes de la guerre qui rythmeront les commémorations au cours de l'année 2014.

Pour obtenir plus d'informations, il est possible de se référer à la page dédiée au centenaire de la Première Guerre mondiale sur le site éducol du ministère : eduscol.education.fr/centenaire-premiere-guerre-mondiale.

Pour le ministre de l'éducation nationale

et par délégation,

Le directeur général de l'enseignement scolaire,

Jean-Paul Delahaye

Annexe

Calendrier indicatif de l'appel à projet « Mémoires héritées, histoire partagée »

Dates	Étapes
Juin 2013	Première diffusion de l'appel à projet dans les académies et inscriptions.
Septembre-octobre 2013	Deuxième diffusion de l'appel à projet, mise en relation des établissements intéressés et inscriptions.
Début novembre 2013	Fiche de demande de labellisation à remplir et à remettre au Comité académique.
Fin novembre 2013	Envoi par les Comités académiques à la Mission du Centenaire des dossiers retenus pour labellisation et pour éligibilité à financement.
Octobre 2013-mars 2014	Échanges et élaboration de la production commune.
Premier semestre 2014	Voyage scolaire (en fonction du choix des établissements) et finalisation de la production commune. Transmission des productions aux Comités académiques du Centenaire.